



## Agenda

### Vendredi 12 février

**20h30** - Maison Saint-Albert : assemblée générale de l'association Partage

### Samedi 13 et dimanche 14 février

**9h30** - Louis Ballard : Tournoi du Futsal organisé par l'ASG

### Du 16 au 21 février

A L'Agora : Plein feu sur la culture Bretonne

### Mercredi 17 février

**De 11h à 12h et de 14h à 15h30** - Mairie de Guilers : épicerie sociale

### Jeudi 18 février

**De 9h30 à 11h** : Mairie de Guilers : épicerie sociale

**De 16h30 à 20h** - Place de la Libération : marché.

[www.mairie-guilers.fr](http://www.mairie-guilers.fr)

**Vendredi 12 février**

**2016**

**n°1942**

### Courriel :

[ville@mairie-guilers.fr](mailto:ville@mairie-guilers.fr)  
[nouvelles@mairie-guilers.fr](mailto:nouvelles@mairie-guilers.fr)

**Monsieur le Maire, Conseiller Départemental,**  
reçoit sur rendez-vous au 02 98 07 61 52 (code 3).

### Permanence des Élus

*Samedi 13 février, de 10h à 12h en mairie,*  
**Alain CUEFF, Adjoint au Maire.**

## Des Histoires de... ... costumes bretons



**Documentaires**  
**Vendredi 19 février**  
**à 20h30 à L'Agora (3€)**



*En partenariat avec le centre Socioculturel L'Agora, dans le cadre de la semaine « Pleins feux sur la culture bretonne »*

Nous allons voyager à travers des films de Pardons dans les années 50. La séance sera axée sur le costume breton. Le programme que vous allez voir sera composé d'images des Pardons du Folgoët, de Sainte-Anne-La Palud, de Rumengol et de la Fête des Fraises de Plougastel. La séance s'achèvera par la présentation d'un des épisodes de l'enquête multidisciplinaire à Plozévet effectuée par le centre de recherche anthropologique du Musée de l'Homme entre 1961 et 1965 : « Le costume ». Ce film nous permet de voir le travail des brodeurs de Saint-Demet, ainsi que la pose de la coiffe bigoudène.

*Conférence présentée par : Raymond Le Lann*

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous rappelons aux personnes ne s'étant pas encore faites recensées, qu'elles ont jusqu'au **samedi 20 février** pour le faire.

*Merci de vous adresser directement à la Mairie ou de contacter Laurie JEGADEN au 02 98 07 61 52.*

## Permanences

**Assistante sociale** : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

**Mission locale** pour les jeunes de 16 à 25 ans : place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

**Puéricultrice** : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

**ADMR Guilers-Bohars** : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : mardi 10h à 12h et vendredi 14h à 17h.

**Relais Parents Assistantes Maternelles** : service ouvert les lundis (à Bohars), les mardis, mercredis, jeudis toute la journée et le vendredi matin (à Guilers). Permanences téléphoniques : le lundi de 14h à 16h à Bohars au 02 98 01 14 04 ; le mardi de 10h à 12h à Guilers au 02 98 31 04 36. Courriel : [ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr](mailto:ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr)

## Etat civil

### Naissance :

Inès ANDRE - 4, rue Louis Hémon

### Décès :

Madame Joséphine TANNEAU - 20, rue de Milizac (95 ans)

## Numéros utiles

**Gendarmerie de Guilers** : 02 98 07 44 68 (17)

**SAMU** : 15 / **Pompiers** : 18

**Eau du Ponant** : 02 29 00 78 78

**Guilers Taxi** : 02 98 07 69 48

**Taxi Petton** : 06 17 36 47 39



## Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours de 12h à 14h.  
Contactez le **32 37**.

## Médecin de garde

**Week-end du 13 février**  
faire le 15.

## Infirmiers

**Mme Le Roux, Mme Quiviger** : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

**Mme Amil, Mme Merdy, Mme Guillou, Mme Ulliac, Mme Pochart** : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

**Mme Couard, Mme Favennec** : 02 98 36 41 58 - 43, rue Charles de Gaulle.

# La mairie vous informe

## Prolongation de la durée de validité des CNI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité des cartes d'identité délivrées aux personnes majeures est passée à **15 ans**. Tous les titres délivrés après le 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont valables 5 ans de plus sans aucune formalité. La Sous-préfecture n'acceptera le renouvellement de ces titres qu'aux motifs de changement d'état-civil ou d'adresse. Pour les personnes devant effectuer un voyage hors de l'espace Schengen et de l'Union Européenne, dans un pays qui accepte ce document à ses frontières (Turquie, Tunisie, Maroc, Egypte notamment), les autorités étatiques ont été informées de la prolongation de la durée de validité du titre. Pour de plus amples informations, les usagers sont cependant invités à consulter le site de « **conseils aux voyageurs** » du ministère des Affaires Etrangères. Vous aurez aussi la possibilité de télécharger, sur les sites ministériels « [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr) » et « [interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr) » un document attestant de la prolongation de la validité de votre carte nationale d'identité. **Les CNI délivrées à des personnes mineures conserveront, en revanche, une durée de validité de 10 ans.**

## Obtention des titres d'identité

Le délai d'obtention pour une carte d'identité est de **3 à 4 semaines**. Pour les passeports : les dossiers sont à retirer en mairie avec la liste des pièces à réunir avant de prendre rdv dans une mairie équipée de la station biométrique. **Dans notre secteur : mairie de Saint-Renan ou de Brest Bellevue.**

Pour plus d'informations, contactez la mairie au 02.98.07.61.52 (code 5).

## Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 26 février 2016 le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie ou au 02 98 07 61 52 (code 5).

## Médaille de la Famille Française

Les mères de famille, ayant élevé quatre enfants ou plus et dont l'aîné est âgé d'au moins 16 ans, sont invitées, si elles le souhaitent, à passer en Mairie afin de compléter le dossier de demande de la médaille de la famille Française **avant le 1<sup>er</sup> mars 2016**. Vous munir du livret de famille, des certificats de scolarité pour les enfants d'âge scolaire et d'un extrait d'acte de naissance pour les enfants recueillis. En cas de divorce, l'extrait du jugement prononcé.

## Recensement militaire national

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie **à partir de leurs 16 ans révolus** dans le trimestre de leur anniversaire. Sont actuellement concernés les jeunes nés en **FEVRIER 2000** ainsi que les jeunes nés en janvier 1999 pouvant encore régulariser leur situation. Une attestation (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Celle-ci permettra l'inscription à certains examens et concours. **Aucun duplicata ne sera délivré.** Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Actuellement, il est encore possible de régulariser.

## Conciliateur de justice

M. DEHEDIN, nouveau conciliateur de justice sur Guilers, recevra en mairie un lundi sur deux, l'après-midi de 14h à 17h, **uniquement sur rendez-vous** pris à l'accueil de la mairie au 02 98 07 61 52 (code 5). Prochaine permanence le **lundi 22 février**.

## Information Préfecture

### Récépissé de vol ou de perte d'un permis de conduire

Depuis la mise en place du nouveau permis de conduire sécurisé, les services de police et de gendarmerie ont cessé d'enregistrer les **déclarations de perte des permis de conduire** qui sont désormais reçues et enregistrées uniquement dans les **préfectures et sous-préfectures raccordées au Système National des Permis de Conduire (S.N.P.C.) à savoir les sous-préfectures de Brest, Morlaix et préfecture de Quimper**. Les déclarations de perte de permis de conduire entraînent la délivrance d'un récépissé par les préfectures et les sous-préfectures tenant lieu de permis de conduire pendant 2 mois en application de l'article R.233-1 du Code de la Route. L'enregistrement des déclarations de vol demeure quant à lui de la **stricte compétence des services de police et de gendarmerie**, cette compétence se justifiant par le caractère délictueux des faits et par leur intérêt au titre de la police judiciaire.

## Informations sur le recyclage

**Il faut séparer pour recycler !** A Plouédern, à l'issue d'un pré-tri mécanique, c'est une trentaine de personnes qui est chargée de séparer les différents produits qui défilent sur la chaîne de tri, avant d'être dirigés vers les usines de recyclage adaptées. Pour l'ensemble des produits recyclés de notre territoire, ce sont 5647 tonnes de CO2 évitées !

**Des conditions de travail dépendantes du geste de tri de chacun !** Attention, ne sont pas recyclés : le verre et les ordures ménagères. Lorsque les agents sont confrontés à ces derniers, cela devient un métier à risque et très compliqué, aucune machine ne peut le faire à leur place !

**Petit rappel : les sacs d'ordures vont dans les poubelles bordeaux, et le verre dans un point de tri. Si vous avez un doute, veuillez consulter le mémo-tri disponible sur [www.brest.fr](http://www.brest.fr) ou à défaut, le mettre dans la poubelle à couvercle bordeaux.**



Pour information : il est indispensable de déposer les produits recyclables **en vrac** (sans sac) dans la poubelle ou le conteneur, personne n'aura le temps de l'ouvrir et tous les déchets emballés ne pourront pas être triés et recyclés ! Pensez-y !

**Un bon geste de tri, c'est contribuer à préserver l'environnement !**

## Divagation des chiens

Il a été constaté depuis quelques semaines, des chiens en état de divagation sur l'ensemble de la commune. **Conformément à l'article 1385 du Code Civil, nous rappelons que chaque personne est responsable de son animal, qu'il soit sous sa garde, égaré ou échappé.** Nous demandons aux propriétaires de ne pas laisser leurs animaux en liberté. Merci de votre compréhension.

## Incivilités

### DÉJECTIONS CANINES

Une nouvelle fois, il a été constaté à de trop nombreuses reprises des déjections canines sur les trottoirs de la commune. Nous demandons à tous les propriétaires de chiens de faire preuve de civisme et de savoir vivre pour le respect des lieux publics.

## Sondage *Rendez-vous conte*

La Guilthèque envisage de déplacer « L'heure du conte », qui a actuellement lieu **pour les enfants de 5 à 8 ans**, le samedi de 10h30 à 11h30 (hors vacances scolaires). Si vous êtes intéressé(e), merci de remplir ce coupon et de le déposer soit à l'accueil, soit dans la boîte des retours ou en téléphonant à la Médiathèque au 02.98.07.44.55.

Merci de cocher la case correspondante à votre choix :

- Le mercredi :  de 14h30 à 15h30  
 de 15h30 à 16h30  
 de 16h30 à 17h30
- Le samedi :  de 14h30 à 15h30  
 de 15h30 à 16h30

## La mairie vous informe (suite)

### TNT Haute Définition

**Le 5 avril 2016**, toutes les chaînes de la TNT basculeront en Haute Définition. Si vous recevez actuellement la télévision par l'antenne râteau, vous devez vérifier que votre téléviseur est compatible.



#### Comment se préparer au passage à la TNT HD ?

La première étape est de vérifier votre équipement actuel en allumant votre télévision, rechercher les chaînes 7 ou 57 qui correspondent à Arte. Si vous voyez apparaître le logo **Arte HD** sur l'une des deux chaînes, cela signifie que votre téléviseur est compatible avec les nouvelles normes qui prendront effet le 5 avril. Dans le cas contraire, vous faudra vous munir d'un adaptateur TNT HD (attention, l'achat d'une nouvelle télévision n'est pas nécessaire, un adaptateur externe suffit).

#### Les aides disponibles

Le gouvernement propose des aides financières et un accompagnement personnalisé.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), rubrique **Télévision Numérique Terrestre (TNT)** ou téléphoner au **0970 818 818**, du lundi au vendredi de 8h à 19h.

### Détecteurs de fumée

Les détecteurs de fumée sont obligatoires **depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016**.

**Sont concernés : tous les locaux d'habitations, qu'il s'agisse d'une résidence principale ou secondaire, d'immeubles collectifs ou de maisons particulières, d'un usage exclusif ou partiel, que le logement soit vide ou occupé par le propriétaire ou le locataire.**



La loi n'impose l'installation que d'un seul détecteur de fumée par logement, sauf dans les logements à étages (1 par étage). Dans les logements locatifs, c'est le propriétaire qui doit installer l'appareil à ses frais. Le détecteur doit nécessairement détecter l'incendie dès l'émission des premières fumées et émettre immédiatement un signal sonore assez puissant pour réveiller une personne endormie.

Une fois l'installation effectuée, une attestation de détecteur de fumée doit être remise à l'assureur, avec lequel, le contrat garantissant les dommages d'incendie, a été conclu.

## CCAS

### Epicerie Sociale



L'épicerie sociale sera ouverte **le mercredi 17 février de 11h à 12h et de 14h à 15h30 et le jeudi 18 février de 9h30 à 11h**.

## Education/Jeunesse

### Guilthèque

#### Exposition « Envies de peindre » (de la MPT de Saint-Pierre)

Par l'atelier Peinture Plaisir en Liberté, **du 2 au 27 février** aux heures d'ouverture de la Guilthèque.

#### Atelier Lecture

Animations à la Guilthèque **pour 12 enfants, les assistantes maternelles de la commune et le multi-accueil « Les Petits Poussins »** : de 10h30 à 11h15 les **10 mars, 19 mai et 23 juin**.

Réservation auprès de Valérie ROUE à la Guilthèque au 02 98 07 32 10 ou par mail à [valerie.roue@mairie-guilers.fr](mailto:valerie.roue@mairie-guilers.fr)

#### Changement des tarifs en attendant l'abonnement au réseau Gratuit pour tous les enfants et les jeunes, jusqu'à 24 ans.

Sans changement pour les adultes : Guilériens : 16,50 € et extérieurs à la commune : 25,50 €. Il existe toujours les tarifs réduits sur présentation d'un justificatif. N'hésitez pas à venir vous renseigner !

## Education/Jeunesse (suite)

### Collège Croas Ar Pennoc

#### Portes-ouvertes le vendredi 26 février de 17h à 20h

Rencontres avec les professionnels et les élèves de l'établissement, visite des espaces, présentation de travaux d'élèves et d'expériences, présentation des projets.



## Urbanisme



#### Déclarations préalables de travaux :

- Madame TOME, 8, rue de Kerionoc - extension habitation, sas d'entrée et clôture
- OGOR Fabrice, Trevéoc Vian - agrandissement d'une fenêtre
- GARDEUX Jean-Claude, 9 rue Ampère - clôture
- PETTON Pierre-Jean, Kerfily - clôture

#### Permis de construire accordé :

- LE VERN Thomas et KERSEBET Virginie, lot n°4 lotissement les Hauts de Keruzanval - maison individuelle

#### Demande de permis d'aménager :

- Ville de Guilers, « Les résidences de Kermengleuz » - 23 lots

#### ETUDE SUR L'URBANISATION DU SECTEUR NORD-EST DE GUILERS

Le secteur Nord-Est de la commune de Guilers, classé en zone 2AUH (réserve foncière) au Plan Local d'Urbanisme, fera l'objet d'ouvertures progressives à l'urbanisation ces prochaines années.

Afin de réfléchir à l'aménagement de ce vaste secteur, une mission d'étude pré-opérationnelle a été confiée à un collectif d'architectes.

Dans ce cadre, nous invitons toute personne intéressée à participer :

- à une promenade sur le site : le **samedi 5 mars**, de 9h30 à 11h30 (la promenade débutera rue du Roudous, au niveau de son intersection avec la rue Michel Ange, pour se terminer route de Bohars, vers Kerloquin). **Nous vous invitons à vous inscrire en mairie avant le 1<sup>er</sup> mars**. Prévoir des chaussures adaptées.

- à une réunion publique : le **mercredi 15 juin** à 20h à L'Agora

*Nous comptons sur votre participation !*



#### TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE ET D'EFFACEMENT DE RÉSEAUX RUE CHARLES DE GAULLE

Des travaux d'effacement des réseaux et d'aménagement de voirie ont démarré le 1<sup>er</sup> février dernier. Pendant la 2<sup>nd</sup> phase des travaux, **du 8 au 26 février 2016** : la circulation des véhicules sera interdite rue Charles De Gaulle, dans la portion comprise entre la rue de Kermonfort et la rue de Coat Mez. Les véhicules seront déviés par les rues de Kermonfort, Porsmoguer et Surcouf. Pendant cette période, les arrêts de bus seront modifiés comme suit :

- ⇒ « Coat Mez » déplacé à l'entrée de la rue de Kermonfort.
- ⇒ « Lancelot » (en direction de Guilers) déplacé rue Surcouf.

*Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée et vous tiendrons informés de l'évolution du chantier.*

#### ENLEVEMENT D'ARBRES RUE VICTOR SEGALÉN

Pour des raisons de sécurité et d'amélioration de circulation piétonne, des travaux d'enlèvement des arbres situés en alignement rue Victor Ségalen sont entrepris durant le mois de février 2016. Plantés très proches des propriétés privées, ils engendrent de nombreux désagréments, leurs racines déforment les trottoirs et les surfaces enrobées à proximité.

*Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.*

## Vie associative

### L'Agora

L'Agora sera fermée le samedi 13 février, l'après-midi.

- **Pleins feux sur la culture bretonne** : du 16 au 21 février à L'Agora de 9h à 12h et de 14h à 18h (excepté dimanche 21 de 9h à 16h) : **exposition de costumes bretons**, gratuit / Le **vendredi 19 février** à L'Agora à 20h30 : **documentaires « Des histoires de... costumes bretons »**, conférence animée par Raymond LE LANN, en partenariat avec la Mairie de Guilers dans le cadre de la programmation culturelle, 3€ / Le **samedi 20 février** à l'Espace Pagnol : de 9h à 12h, par Jeannot LE COZ, sur inscription : **initiation suite du Pays Dardoup**, 5€ sur inscription uniquement ; de 14h à 14h45 : **contes sur la Bretagne** par « Les conteurs de la nuit », gratuit ; de 14h45 à 15h30 : **danses-jeux pour les enfants** par Agnès et Avel Dorn, gratuit ; à 15h30, avec « Avel Dorn » : **initiation à la danse bretonne**, gratuit ; à 20h30, avec « Evel Treid », « Irvoas/Moign » et « Breizh Storming » : **Fest Noz**, 6€ ; **Dégustation et vente de crêpes toute la journée** / Le **dimanche 21 février** à L'Agora à 16h : **documentaires** : « **Au pays breton ou la mémoire du sabot** », la Bretagne paysanne des années 70, gratuit.
- **Le Monde en Images** : L'Agora vous invite à découvrir la croisière des 5 fleuves, à travers un diaporama, animé par Philippe Bodin, le **vendredi 26 février à 20h30, à la salle Joubin à Guilers**, gratuit.
- **Soirée jeux ados/adultes** avec l'Espace Jeunes le **vendredi 12 février** à partir de **18h30**. Possibilité d'apporter son pique-nique. A partir de 20h30 **Quiz** sous forme de jeu. Gratuit.
- **Sortie cinéma** : **dimanche 28 février**. Séance de 16h30. Minibus et covoiturage. Tarif : 4€ sur inscription.

Centre socioculturel L'Agora

79, rue Charles de Gaulle 29820 Guilers - 02 98 07 55 35.

### Guilers Equitation

#### SAUT D'OBSTACLES INDOOR POUR SOUTENIR LA FEDERATION LEUCEMIE ESPOIR

**Dimanche 21 février**, une compétition de saut d'obstacle pour poney en Indoor. Une partie des bénéfices sur engagements de cette compétition, qui réunira environ 160 concurrents, sera reversée à l'association **Leucémie Espoir**, pour permettre d'aider les malades et leur famille. Les épreuves se dérouleront de 9h à 17h. L'entrée est gratuite. Une tombola sera organisée en soutien à l'association.

### La Guilérienne

Battue aux renards : **samedi 13 février**. Rdv au Fort de Penfeld à 8h45.

### Vie Libre

L'assemblée générale aura lieu **vendredi 12 février** à la Maison Saint-Albert, de 20h30 à 22h30. La présence de tous les adhérents est souhaitable. La permanence aura lieu à la même adresse, le **dimanche 21 février**, de 10h30 à 12h.

### Partage

L'association organisera son vide-grenier annuel le **dimanche 3 avril** à l'Espace Marcel Pagnol. Vous pouvez déjà réserver votre espace de vente en appelant Mr VALLADEAUD au 02 98 07 53 59. Prévoyez d'ores et déjà votre journée !

De plus, nous recherchons de l'électroménager : frigidaire, machine à laver, petit four, sommier à lattes et matelas de 140. D'avance merci !

### Art Floral

Le **vendredi 26 février** : cours d'art floral "Travail de feuilles d'aspidistra" à 14h, 17h et 20h, salle Claudel sous la mairie.

### Sport

#### Guilers Rando

**Dimanche 14 février** rdv à 9h sur le parking du stade Louis Ballard pour une randonnée pédestre vers Milizac (deux circuits).

Voir le site internet « [guilair-rando.guilers.org](http://guilair-rando.guilers.org) »

## Sport (suite)

### ASG

**Vendredi 12 février** : Vétérans, repos / **Samedi 13 février** : U19, groupement avec Milizac, reçoit GJ Lambézellec à Louis Ballard à 15h30 ; U17A, groupement avec Milizac, reçoit Plougastel à Louis Ballard à 13h45 ; U17B, groupement avec Milizac, repos ; U15A, groupement avec Milizac, tournoi FUTSAL à Saint-Renan ; U15B, groupement avec Milizac, repos ; U15C, groupement avec Milizac, repos ; U11A, tournoi FUTSAL à Louis Ballard à partir de 10h ; U11B, tournoi FUTSAL à Louis Ballard à partir de 10h ; U11C, repos ; U9, U8, U7, U6 repos / **Dimanche 14 février** : Seniors A, repos ; Seniors B, repos ; Seniors C, repos ; U13A, Tournoi FUTSAL à Louis Ballard à partir de 10h ; U13B, Tournoi FUTSAL à Louis Ballard à partir de 10h ; U13C, Tournoi FUTSAL à Louis Ballard à partir de 10h.



**Informations** : le planning est susceptible d'évoluer, veuillez consulter le site de l'ASG : [www.asguilers.fr](http://www.asguilers.fr) et les convocations pour confirmation des horaires définitifs.

**Tournoi FUTSAL U11/U13 à Louis Ballard samedi et dimanche prochain de 9h30 à 18h30 : venez nombreux supporter les équipes du club !**

### Amicale Laïque - Section cyclotourisme

**Dimanche 14 février** : **circuit n°07**. G1 - G2 : départ 8h45. Distance 78 kms. G3 : départ 8h45. Distance 51 kms. Départ du complexe sportif Louis Ballard.

## Vie paroissiale

### Ensemble Paroissial

**Samedi 13** : messe à Guilers à 18h ; **Dimanche 14** : messe à Locmaria et à Plouzané à 10h30. Marche de Carême pour notre Ensemble paroissial au Folgöët : *départ de Guilers ou de Plouzané en covoiturage. Pour ceux qui désirent marcher : départ de Plouzané ou de Guilers à 8h pour la chapelle Ste Pétronille Ploudaniel. Pour les autres qui participeront seulement à la messe : départ de Guilers de Plouzané à 10h. (Eucharistie à 11h). Retour dès la fin de la messe pour tous les participants* ; **Mardi 16** : célébration et communion aux "Petits Pas" à 17h avec les résidents ; **Samedi 20** : messe à Locmaria à 18h ; **Dimanche 21** : messe à Guilers à 10h30. Messe avec les groupes «Foi et lumière» en présence de notre évêque M. Dognin. Messe à Plouzané à 10h30. Pensez à réserver déjà votre **dimanche 24 avril** pour le Kig a Farz de la Paroisse à l'Agora. Toutes les informations seront données ultérieurement.

## Divers

Initiez-vous aux premiers secours  
Devenez acteur



#### ALERTER - MASSER - DEFIBRILLER - POSER UN GARROT

La Préfecture du Finistère organise durant le mois de février 2016 des séances d'initiations et de sensibilisations aux gestes qui sauvent. Ces séances de 2h minimum sont **GRATUITES** et ouvertes à tous (y compris aux mineurs à partir de 10 ans accompagnés de leurs parents).

**Informations et inscriptions sur** : <http://www.finistere.gouv.fr/>



### Perdus / Trouvés

**Perdus** : doudou chien avec des longues oreilles marrons et manque un œil, porte-feuille noir, lunettes de vues noires (homme), tronçonneuse.

**Trouvés** : chienne Shitsu (chez le vétérinaire de Guilers), casquette noire avec drapeau Breton brodé, porte-clés Hello Kitty avec 3 clés + 2 plus petites.

S'adresser à l'accueil de la mairie, 02 98 07 61 52 (code 5).